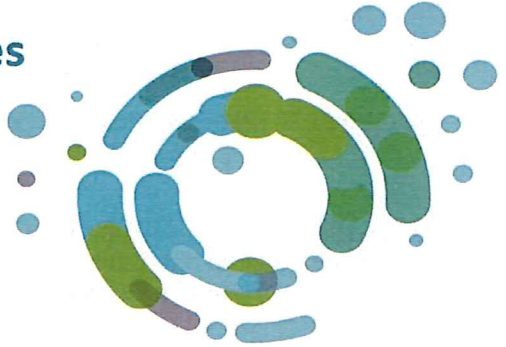


Assises territoriales du Val-d'Oise

Organisées le 20 octobre 2017

"Un pacte de confiance entre l'Etat et les territoires"



CONFÉRENCE
NATIONALE
DES TERRITOIRES

Le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité qu'une concertation locale soit organisée conjointement avec les élus et leurs associations, pour enraciner l'exercice de la conférence nationale des territoires dans les propositions concrètes, opérationnelles et de terrain.

Ces assises ont pour but de renouer le lien de confiance entre l'État et les collectivités et de refonder l'action publique sur les territoires.

L'objectif est d'offrir aux élus l'occasion d'exprimer toutes les dimensions de leur mandat. Parce qu'ils sont les porte-voix des usagers, ils sont les principaux connaisseurs des fractures économiques et sociales qui divisent le territoire.

Ils sont aussi les premiers porteurs de l'ambition quotidienne de susciter le développement, l'investissement et le potentiel de chaque territoire, tout en veillant à promouvoir l'égalité territoriale et la cohésion sociale nécessaire à l'adaptation aux attentes nouvelles de nos concitoyens.

Leur connaissance pratique du terrain peut être mise à contribution pour favoriser l'émergence de solidarités territoriales.

Une participation active à ces assises territoriales pourra contribuer à la réussite de cette rencontre.

Voici une série de questions pouvant vous servir à préciser votre projet ou à partager vos bonnes pratiques, pour qu'elles puissent bénéficier aux élus du département et venir enrichir la conférence nationale des territoires.

1°) Quelle répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales ?

Modérateur : *M. Hugues Portelli, maire d'Ermont et président de l'Union des maires du Val-d'Oise*

Les innovations et les expérimentations se multiplient dans tout le territoire. Souvent, ces initiatives ne sont pas suffisamment connues alors qu'elles mériteraient de l'être.

a) Quelle initiative ou bonne pratique liée à la mise en œuvre d'une politique publique et / ou à la gestion de votre collectivité mériterait selon vous d'être valorisée et reproduite ailleurs ?

- Avez-vous participé, participez-vous ou allez-vous participer à une expérimentation ?
- Si oui, a-t-elle pu être généralisée ?
- A-t-elle rencontré du succès auprès de vos administrés (usagers, entreprises, etc.) ?
- Que conseilleriez-vous comme expérimentation à vos collègues élus du département ?
- Avez-vous envisagé une expérimentation dans votre collectivité ?
- Quels ont été les blocages que vous avez rencontrés ?
- Pour quels champs d'action ou dans quels domaines envisageriez-vous de proposer une expérimentation ?
- L'envisageriez-vous au niveau communal ou au niveau de votre intercommunalité ?
- Pensez-vous qu'une expérimentation aurait davantage de chances de succès au niveau d'un EPCI ?
- Quelles raisons vous freinent à envisager une expérimentation à ce niveau ?

b) Quelle simplification, quel allègement des normes ?

L'allègement des normes qui s'imposent aux collectivités pourrait permettre de dégager des économies.

- Avez-vous des propositions précises en ce sens qui permettraient à votre collectivité de réaliser des économies, sans mettre en cause la sécurité des personnes et des biens ?

c) Quelle évolution de la décentralisation ?

- Quel bilan tirez-vous de la décentralisation ?
- Pensez-vous utile une nouvelle étape de la décentralisation ?
- Comment mieux appliquer le principe de subsidiarité ?
- Y a-t-il un intérêt à revenir sur certains éléments de la décentralisation ?
- Quels sont pour vous les liens entre la décentralisation et la déconcentration ?

2°) **Quelle cohérence entre l'implantation de services déconcentrés de l'État et la conduite des politiques publiques par les collectivités et leurs structures ?**

Modérateur : M. Alain Richard, sénateur du Val-d'Oise

Au fil des réformes, la correspondance entre les périmètres des collectivités locales et les organisations administratives de l'État ou des gestionnaires de services publics, vous semble-t-elle cohérente ?

- **Depuis 10 ans, diriez-vous que les fractures entre les territoires ont eu tendance à se réduire ou à s'accroître ?**
- **Selon vous, dans quels domaines l'État et les collectivités doivent-elles agir en priorité pour réduire ces fractures et permettre à chaque territoire d'exprimer et de valoriser ses initiatives ?**
- L'implantation des services de l'État est-elle suffisamment lisible et cohérente pour vos administrés ?
- **Quel rôle les collectivités locales ont-elles à jouer dans la réduction de la fracture numérique, qui entrave l'accès au service public ?**
- Quelles sont vos attentes en matière d'appui et de conseil aux collectivités, au regard de la complexité des enjeux et des procédures à maîtriser ?

Le périmètre des collectivités locales résulte aussi de choix et d'opportunités.

Ces périmètres sont-ils encore pertinents, au regard des moyens ?

- Seriez-vous prêt à vous engager dans la création d'une commune nouvelle en fusionnant avec une commune voisine ?
- Quel regard portez-vous sur la rationalisation effectuée ou en cours de l'intercommunalité à fiscalité propre ou sur les syndicats mixtes ?
- Cette rationalisation vous apparaît-elle perfectible ?
- Quels espoirs placez-vous dans la structuration des intercommunalités et dans la mutualisation des compétences pour dégager des ressources d'ingénierie supérieures ?

3°) Quelles capacités d'investissement des collectivités locales, actrices du développement économique et social ?

Modérateur : M. Sébastien Meurant, sénateur du Val-d'Oise

Les projets d'investissement sont souvent complexes à mettre en œuvre, en particulier lorsque la collectivité ne dispose pas des ressources suffisantes en termes d'ingénierie.

- **De quel type de soutien auriez-vous besoin pour faciliter et accélérer la réalisation de vos projets, à l'échelle communale ou intercommunale ?**
- Vous est-il aisé d'identifier les besoins des habitants et des entreprises en matière de services publics à une échelle territoriale supra-communale ?
- Dans quelle mesure accepteriez-vous une coopération pour la réalisation des équipements nécessaires ?
- À quelle échelle la réalisation de vos projets d'investissement vous paraîtrait-elle adéquate ?
- Quels sont vos outils d'analyse financière ?
- Quelles voies de rationalisation des charges envisagez-vous, en dehors de la coopération intercommunale ?
- Au sein de la coopération intercommunale ?
- La réforme en cours des services déconcentrés du ministère de l'Intérieur renforce le rôle des sous-préfectures en matière d'ingénierie territoriale : quel type d'aide souhaiteriez-vous solliciter des services de l'État ?

POUR ALLER PLUS LOIN...

Lettre du Premier Ministre du 3 août 2017

À l'issue de ces assises territoriales, un questionnaire sur vos besoins et vos projets sera adressé par courriel à votre collectivité.

Ce questionnaire aura vocation à nourrir la réflexion sur le schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Val-d'Oise.

Vos contributions seront prises en compte jusqu'au 15 novembre.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION